



VIVRE A GOULVEN



BEVAÑ E GOULC'HEN
Bulletin d'informations ~ KELEIER

Bulletin du 31 août 2018

Le bulletin est disponible sur le site de la commune www.mairie-goulven.fr
et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.

Le prochain bulletin paraîtra le 14 septembre 2018, merci d'envoyer vos articles avant le 12 septembre 2018.

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

La mairie est ouverte le : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.



☘ **Recensement militaire** : les jeunes sont invités à se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Apporter le livret de famille des parents, carte d'identité et justificatif de domicile.

☘ **Aboiement des chiens** : ces derniers temps, plusieurs réclamations ont été reçues concernant les aboiements de chiens. Même si votre maison vous semble éloignée des autres habitations, le vent porte le bruit et cela crée une réelle gêne. Merci de faire le nécessaire.

☘ **Rappel : concernant le brûlage des déchets verts** : La circulaire du 18 novembre 2011 précise que les « déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. »

**INCIVILITÉS
STOP**

☘ **Le système à badges pour l'ouverture des colonnes d'ordures ménagères** sera remis en place début septembre. Pensez-y !

☘ **École du Vieux Poirier** : la rentrée se fera le lundi 3 septembre à 9h. Cette année le service de garderie ouvrira dès 7h15 les jours de classe. Les inscriptions à la cantine sont à faire en mairie.

☘ **L'association Goulven Découvertes, Sentiers et Patrimoines, lance une souscription** en vue de faire l'acquisition de l'une des œuvres exposées par Art Mor Pagan. Si vous êtes intéressés par cette opération, nous comptons sur votre participation.

Pour la collecte des fonds, nous avons mis en place deux possibilités :

Internet : <https://www.leetchi.com/c/une-sculpture-pour-goulven>. Il s'agit d'un site qui restitue les fonds soit à l'association si le projet est abouti, ou le restitue si le projet n'aboutit pas.

Païement par chèque à l'ordre de l'association. Les chèques peuvent être donnés à l'association ou déposés (sous enveloppe) en mairie. Les sommes versées donnent droit à une réduction d'impôts et vous recevrez de l'association, une attestation de versement.

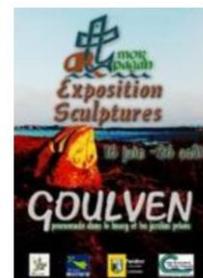
Le choix de l'oeuvre (ou des œuvres) se fera en fonction, d'une part de vos préférences et/ou, d'autre part du montant global des dons, parmi les œuvres suivantes: **L'escargot** d'Edmond Cozien exposé en 2016 - **Le Calvaire** de Joël Kerhervé (exposé à la fontaine de Saint-Goulven) - **Le Cormoran** d'Alain Marhadour (exposé à la gare) - **Le banc** de Gérard Kerneis (exposé à la fontaine de Saint Goulven) - **Le couple** de Gérard Kerneis (exposé devant les Rigadelles) - **Le banc Vicking** de Martine Galle (exposé dans le jardin public derrière l'Eglise) - **L'homme-horloge** de Jacques Beydon.

Les photos sont visibles sur le site de Goulven Découverte.

Le 15 septembre 2018, l'association arbitrera ou mettra en place un tirage au sort dans le cas d'égalité de préférence. L'Association envisage de participer, en fonction de sa trésorerie.

Art Mor Pagan :
exposition de sculptures
du 16 juin -26 août.

Promenade libre et gratuite dans le bourg et les jardins privés.



Foire aux puces à Goulven (vide-grenier).

Le 2 septembre de 8h à 18h dans le bourg en extérieur.

Visiteurs: gratuit.

Exposants: 3,50 € le mètre linéaire (règlement par chèques).

Inscription nécessaire à la mairie de Goulven

ou à la Brocante de Goulven ou en téléchargeant le

bulletin d'inscription sur goulven-decouverte.fr (rubrique Brocantes).

Renseignements : 06.28.18.96.58 / legouil.jeanjacques@hotmail.fr.

☘ **Un habitat groupé participatif sur le littoral de la Côte des Légendes. Rejoignez notre groupe !** Le dimanche 2 septembre, rencontre autour du projet d'habitat groupé participatif sur le littoral de la Côte des Légendes. Tous les nouveaux sont les bienvenus à 10h à Goulven. Si vous souhaitez y participer, appelez-nous au 02.98.83.44.04. www.facebook.com/habitatgroupeparticipatifcotedeslegendes

☘ **Crêperie de Saint-Goulven du 1^{er} juillet au 30 septembre**. Expo photos : statue de Saint-Goulven, sculptée par Goulven Jaouen, à la Vallée des Saints en 2018. Photos : Yvonne Guyomarc'h. 02.98.83.55.76.

Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider :



	Longue Distance	Moyenne distance	Vélo loisir
02/09/2018	Départ 8h, circuit n° 142, 100 km	Départ 8h30, circuit n°3015, 70 km	Départ 8h30, circuit n°3023, 67 km
09/09/2018	Départ 8h, circuit n° 6021, 99 km	Départ 8h30, circuit n°3014, 68 km	Départ 8h30, circuit n°39, 67 km

Familles de la Baie. Comme tous les ans la reprise des activités culturelles aura lieu en septembre : Arts plastiques (dessin, peinture, sculpture ...) à Plouider. Chorale à Plounéour-Brignogan-Plages. Cours de guitare à Plouider. Cuisine à Plouider. Expression de soi (impro ...) à Plouider. Yoga à Goulven. C'est possible d'ouvrir de nouvelles activités suivant les demandes. Toutes les activités sont animées par des professionnels. Inscriptions et renseignements : le samedi 15 septembre de 10h à 12h au local Familles de la baie, 4 rue de la Vallée à Plouider ou par téléphone au 06.04.40.03.69. ou au 06.86.54.38.23. ou par mail : famillesdelabaie@gmail.com ou domaleco1@gmail.com . Le centre de loisirs reste ouvert toutes les vacances et sera ouvert le mercredi pendant la période scolaire.



Vie paroissiale

Communauté chrétienne de la côte des légendes

Dimanche 2 septembre : messe à 10h30 à Goulven.

Pardon du Folgoët : 1^{er} et 2 septembre

Samedi 1^{er} septembre : à la Chapelle des pardons : **18h** messe en breton. **21h** : Veillée animée par les jeunes et Eucharistie.

Dimanche 2 septembre : 8h30 messe à la basilique. **10h30** : messe à la chapelle des pardons. **15h** : Grande procession des paroisses suivie des Vêpres et Salut du St Sacrement à la chapelle des pardons.

Pour la CCL de la côte des légendes : samedi 8 septembre de 10h à 12h à la salle paroissiale de Plounéour : **Inscriptions et renseignements** pour la catéchèse des enfants de CE et CM, pour l'aumônerie des collégiens et lycéens, pour Les sacrements de Baptême, Communion et Confirmation et autres renseignements.

Messes en semaine : ***Brignogan**, messe à la sacristie (à droite en haut de l'église) : à **18h le mardi et le vendredi**. **Vendredi 31 août** à 18h messe à l'intention des défunts.



Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.21.11.77.
Courriel : contact@cc-pays-de-lesneven.fr Site : www.pays-lesneven.fr



Likez la page Facebook de la CLCL : Communauté Lesneven-Côte des Légendes

Collecte de la taxe de séjour par les opérateurs numériques

Airbnb a annoncé collecter la taxe de séjour à partir du 1er Juillet 2018 sur votre commune.

Ce nouveau fonctionnement ne concerne que des séjours qui auront été commercialisés à partir du 1er Juillet 2018. Pour tous les séjours commercialisés avant cette date, s'effectuant après le 1er Juillet 2018, la taxe de séjour n'aura pas été collectée par Airbnb. Vous devrez donc collecter et déclarer comme vous le faisiez habituellement auprès des personnes hébergées.

Pour rappel, la collecte de la taxe de séjour réalisée par cet opérateur numérique se fait uniquement au tarif des meublés non classés en 2018, soit 0,60 € par personne et par nuitée.

Si votre établissement est classé, ou s'il fait l'objet d'un tarif de répartition, la collecte n'étant effectuée qu'à hauteur du tarif non classé, vous devrez collecter directement le différentiel auprès des personnes hébergées, comme l'indique l'article L 2333-34. Vous pourrez effectuer votre déclaration différentielle directement sur la plateforme. Depuis le 01 août 2018, tout est mis en place pour les déclarations des nuitées collectées en juillet sur votre plateforme de télédéclaration. Martine Le Gall reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 02 29 61 13 60 ou par mail à martine.legall@lesneven-cotedeslegendes.fr.

Tréteaux chantants : inscrivez-vous ! L'édition 2018 du concours de chant pour les + de 50 ans est lancée. Inscrivez-vous ! Les sélections auront lieu les 11 et 18 septembre à Lesneven et Kerlouan. 02.98.21.11.77. – comptabilite@clcl.bzh



Programme d'Intérêt Général (PIG) : mercredi 5 septembre (chaque 1^{er} mercredi du mois) - De 9 h à 12 h – CLCL – Sans rdv. Aide à l'amélioration des logements : travaux d'adaptation du logement à la vieillesse ou au handicap, économies d'énergie ou la réhabilitation de logements dégradés. Qui ? Propriétaires occupants aux ressources modestes, propriétaires bailleurs et ce sans conditions de ressources. Les travaux ne doivent pas avoir démarré avant le dépôt du dossier de demande de subvention. Citémétrie – 02.98.43.99.65. | pig-lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr

Prévention arnaques / cambriolages : Information publique organisée par les services de la Gendarmerie, gratuite et ouverte à tous, le mardi 18 septembre à 14h, à la salle multifonctions de Saint-Méen.

Les horaires de la déchèterie et du SPED changent au 1^{er} septembre 2018. Déchèterie : ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h45, **sauf le premier jeudi de chaque mois, de 9h à 11h et de 14h à 17h45.** **Service Public d'Élimination des Déchets : fermé au public tous les jeudis matin.** Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi). Fermé tous les jeudis matin. SPED - 0 810 440 500 - tri@clcl.bzh

Animations diverses

★ **Fest Deiz sur le site de Meneham en Kerlouan** organisé par l'Association Avel deiz - 06.83.26.13.47. le 2 septembre à partir de 15h avec la participation des groupes Tamm Tan et Louis Abgrall/ Anne Cam. Vente de pastes 10h30 -12h et à partir de 14h30 <http://aveldeiz-meneham-e-monsite.com>

★ **Foire puériculture** organisée par la MAM de Ploudaniel, dimanche 23 septembre, Salle Brocéliande à Ploudaniel, 9h/16h.1,50 € l'entrée, gratuit pour les moins de 12 ans 3,50 € pour les exposants.

★ **Le Plouider BBCL recrute** des joueuses nées en 2011, 2010, 2009, 2008. Entraînements à partir de mercredi 5 septembre de 13h30 à 15h00. Possibilité de faire un essai. Contact 06.30.30.42.90.

40 ans du Plouider Basket-Ball Club : pour passer comme il se doit le cap de la quarantaine, le PBBCL organise une **soirée d'anniversaire le samedi 22 septembre à 18h à la salle omnisports de Plouider.** Au programme : une **panoplie de surprises et d'animations ainsi qu'un repas.** Inscription sur le site internet PlouiderBBCL.com avant le 5 septembre.

★ **Les Amis des Sentiers de Randonnée de Kerlouan** vous invitent à leur 9^{ème} randonnée de fin d'été dimanche 9 septembre 2018. Trois circuits: 5, 10 et 15 Km. Départ libre à partir de 8h devant la salle Ar Mor Glaz au bourg à Kerlouan. Inscriptions sur place. Tarif unique : 4 € pour les plus de 15 ans. 1 € reversé au

profit de la myopathie. Cartes téléchargeables sur notre site internet: <http://www.randokerlouan.fr> Rubrique manifestations. Contact : tel 06.98.82.37.93.

★ **Plouider : Anne Guillou présente son dernier ouvrage le dimanche 9 septembre à 15h.** La commission culture de la mairie de Plouider organise une rencontre avec Anne Guillou sociologue, chercheuse et écrivain. En retraite depuis plusieurs années, elle a écrit des ouvrages de sociologie, des essais des romans documents. Dans son dernier ouvrage « Une embuscade dans les Aurès » publié chez Skol Vreizh, elle revient sur les jours sombres de l'Algérie et sur une tragédie qui a bouleversé son existence. C'est un récit autobiographique qui donne aussi un éclairage documenté sur le conflit algérien. Entrée libre, dimanche 9 septembre à la médiathèque Jules Verne de Plouider.

★ **Exposition Mairie de Plouider** : A découvrir l'exposition Jean-Yves André en salle du conseil de la Mairie, jusqu'au 22 septembre. Jean-Yves André, originaire de Plouescat (Finistère) vit et travaille à Brest et Landunvez. Après un bref passage dans l'enseignement, il exerce en tant qu'artiste professionnel depuis 1988. Passant du dessin à la gravure, de l'illustration à la peinture, il varie aussi les supports : papier, bois, toile, mur, faïence...Aux horaires d'ouverture de la Mairie et salle ouverte le dimanche de 14h à 18h les 22, 29 juillet, et les 5 et 12 août.

Informations diverses

● **L'association Les-baies-les-dunes-dansent** fait sa rentrée la 17 septembre : cours de gym énergique (basée sur Qi Gong, arts du souffle, Yoga de la verticalité, étirements au bâton) et cours d'Afro-danse et « QiGong/Danse spirale ». Ils sont dispensés à Lesneven, Le Folgoët, Plounévez-Lochrist. Renseignements au 02.98.80.46.81. / 06.76.01.79.24. ou par mail lesbaieslesdunesdansent@gmail.com

● **Réflex O Pied** : La réflexologie plantaire vous soulage des maux du quotidien, vous apporte mieux-être et libération des tensions. A domicile entre Plouescat et Lannilis. 06.95.62.51.36.

● **Paroisse Notre Dame du Folgoët, Abers-Côte des Légendes** : inscriptions et/ou renseignements pour la catéchèse pour les enfants jusqu'au CM2, l'aumônerie pour les collégiens et les lycéens, les sacrements (baptême, communion, confirmation), et autres renseignements, le samedi 08 septembre de 10h à 12h au presbytère de Plounéour-Trez.

● **Informatique. Clic'Info.** Le Folgoët. Inscription aux cours pour la saison 2018-2019, le samedi 1er septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h au local du club, ZA de Kerduff, Le Folgoët. Accueil et renseignements sur place.

● **Plouider** : reprise des entrainements de Badminton adultes et inscriptions (adultes et jeunes) à partir du lundi 27 août 2018 à 19h. Pour tout renseignement : 06.77.13.62.02.

● **Reprise des activités de gym d'entretien et badminton loisirs sur Plounéour Trez avec le club MadéoSports** affilié FSGT et agrément jeunesse et sports à partir du lundi 03 septembre 2018. Badminton: mercredi 05/09 à partir de 20h30 au gymnase (prévoir sa raquette). Gym Tonique : mercredi 05/09 de 20h à 21h30 salle annexe. Gym d'entretien : lundi 03/09 à partir

de 18h30 à 19h30 salle annexe. Gym douce : jeudi 06/09 10h à 11h salle annexe. Renseignements complémentaires et ou inscription (sur place) en début de séance ou 06.88.98.03.68. ou 06.64.26.00.17. Pour les nouveaux adhérents : fournir un certificat médical de non contre-indication aux différentes pratiques sportives citées ci dessus. Règlement par chèque à partir de la 2ème séance.



● **Croix rouge française.** La réouverture aura lieu le samedi 1^{er} septembre de 9h à 12h. **La vestiboutique** de la croix rouge est ouverte à tout public, tout ce que nous y vendons provient de vos dons. Petit rappel : nous acceptons : les vêtements PROPRES, le linge de maison PROPRE, la vaisselle non dépareillée et pas trop ancienne, le petit électro-ménager qui fonctionne propre et complet, les jouets propres et complets dans leurs emballages. Nos locaux ne nous permettent pas de tout accepter, merci de votre compréhension. Nous recherchons toute l'année des bénévoles pour les actions secourismes et sociales (nous formons les nouveaux bénévoles). Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 06.45.20.48.98.

● **Dojo Lesnevien** (face à la médiathèque, ☎ 06.47.40.98.92). Cours de judo à partir de 4 ans et cours de Taïso (2 cours d'essais). Inscriptions au « Tourbillon des associations » le 1^{er} septembre de 10h à 16h, le vendredi 7 septembre de 17h30 à 19h15 et le samedi 8 septembre de 8h30 à 12h15. Reprise des cours le lundi 10 septembre. Cours Babydo (2013-2014) lundi 17h30/18h30 ou samedi 9h30/10h30. Débutants (2012) vendredi 17h30/18h30, Poussins (2009, 2010, 2011) mardi 17h/18h ou 18h/19h et samedi 10h30/11h30, Benjamins (2007, 2008) mardi 19h/20h30 et samedi 11h30/12h30, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors mardi 19h/20h30 et vendredi 18h30/20h. Taïso (remise en forme) mercredi 19h/20h.

● **10^{ème} Tourbillon des associations** samedi 1^{er} septembre de 10h à 17h à la salle René Bodénès. Venez découvrir ce que vous proposent les associations sportives lesneviennes. Entrée gratuite. Petite restauration (sandwiches) et boissons.

● **Centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique (CLIC)** : Informations sociales pour les personnes de 60 ans et plus, et leurs familles. Accueil sur rendez-vous au 02.98.21.02.02.

● **Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeillées**, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP-Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer

dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez, dans un contexte confortable, accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven le lundi 17 septembre 2018** de 14 h 15 à 16 h 15. **Inscription à l'ASP-Respecte du Léon** : 02.98.30.70.42

● **L'Accueil de jour (La Parenthèse)** ouvert du lundi au vendredi est destinée aux des personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et relevant de la communauté de communes, pour la réalisation d'activités. La Parenthèse accueille également toute personne habitant hors de la Communauté des Communes dans un périmètre de 15 kilomètres. Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00.

● **Entreprise GCE (Goulven)** : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

● **HELAINE Laurent (Goulven)** : plomberie, chauffage, sanitaire (neuf et rénovation), installation chaudières, entretien et dépannage, ramonage cheminées, salles de bains clés en main. ☎ 06.81.26.13.11.



Cinéma Even Lesneven, 18, rue Alsace-Lorraine 29260 Lesneven. ☎ 02.98.21.17.27

<http://even.cine.allocine.fr> « **Destination Pékin** » : dim 02 à 10h45 ; « **Neuilly sa mère, sa mère** » : ven 31 à 20h15, dim 02 à 20h15 ; « **Fleuve noir** » : sam 1^{er} à 20h15, lun 03 à 20h15, « **Larguées** » : mar 04 à 13h45.



Radio Emeraude – le son du pays sur le 95.9. Retrouvez les reportages en podcasts, nos émissions en direct et les vidéos reportages sur radio-emeraude.net Si vous avez des annonces à diffuser sur les ondes de Radio Emeraude, (Pas d'annonces de vente). Rédaction ☎ 02.98.21.08.42. – e-mail : radio.emeraude@wanadoo.fr



Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

Déchetterie de Lesneven (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19. thierry.maheas@wanadoo.fr

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADIL, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38. www.adil29.org Chaque 2^e mercredi du mois de 9h à 10h sur rdv et de 10h à 12h sans rdv – CLCL -

Chaque 4^e mercredi du mois, Mairie de Plounéour-Trez aux mêmes horaires. 02.98.46.37.38.

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02 29 63 92 41 du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

Les offres d'emploi en agriculture sont consultables sur : www.anefa-emploi.org

Toutes les formations de l'agriculture sont sur : www.agrimetiers.comhttp://www.anefa-emploi.org

C'EST LA RENTRÉE!